GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

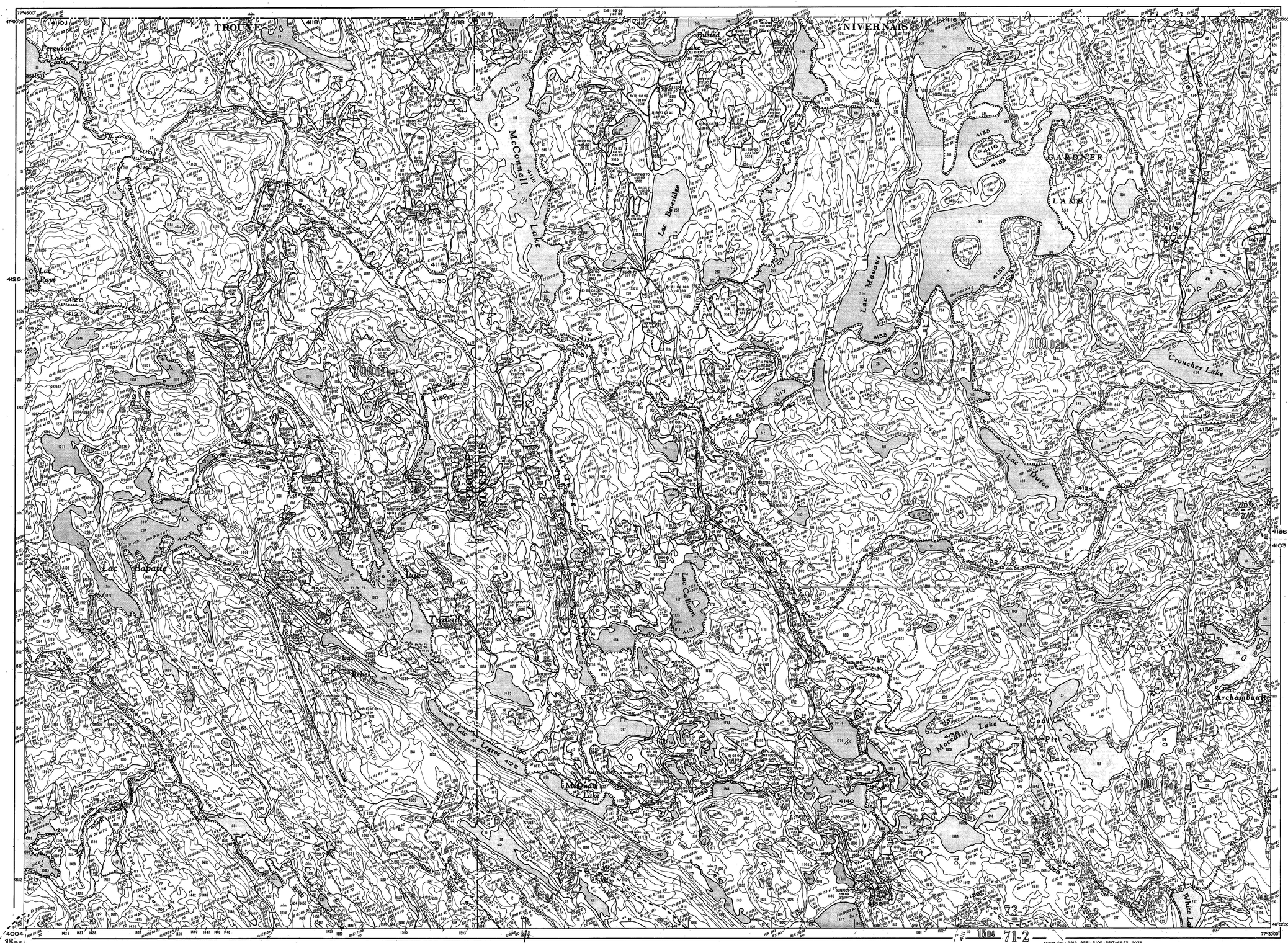

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpar
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe à diamètre limite avec ensemencement	cdsf
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	dcd
Coupe de jardinage	cj
Brûlage partiel (dirigé ou à plat)	brp
Scarifiage partiel	spr
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Système conventionnel	sc
Récolte dans les blées boisées (sécheresse libres)	ecl

N.B. Ces interventions n'indiquent ïas perturbations et ses origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
(épinette noire et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
(épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	E (EN)
(épinette noire et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	E (EB